

Les indicateurs et tableaux de bord des EHPAD

Journée d'étude en webinaire

mardi 6 février 2024
de 9h30 à 17h00

ou

lundi 18 novembre 2024
de 9h30 à 17h00

Une journée pour étudier les grands indicateurs indispensables
au contrôle de gestion des EHPAD.

Les principaux tableaux de bord regroupant ces indicateurs seront remis aux participants
sous forme de fichiers Excel.

Les participants

Les EHPAD et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification
(ARS et Départements).

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

Les utilisations d'indicateurs et tableaux de bord dans le contrôle de gestion d'un EHPAD

Les notions d'indicateur "économique" et d'indicateur "financier".
Les différentes procédures et démarches nécessitant le recours
à des tableaux de bord.

Les grands indicateurs : définitions et règles de calcul

Les indicateurs caractérisant l'exploitation.
Les indicateurs de liquidité.
Les indicateurs d'endettement et d'autonomie financière.
Les indicateurs relatifs au patrimoine immobilier et mobilier.
Les principaux ratios de coût.
Les indicateurs de suivi et analyse de l'activité.
Les indicateurs relatifs aux frais de personnel et à la masse salariale.
Le lien à opérer avec les indicateurs de l'ANAP.

Les indicateurs spécifiques liés à l'objectif de convergence tarifaire

Les indicateurs propres à la section "soins".
Les indicateurs propres à la section "dépendance".
Les indicateurs propres à la section "hébergement".

Le regroupement d'indicateurs dans des tableaux de bord

Exemples de tableaux de bord élaborés avec Excel.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par
courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et
l'animateur ont lieu par oral et par écrit
("chat") pendant le déroulement de la
session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme
de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit
(ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente
de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou
Opéra.

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

Web-séminaire Les indicateurs et tableaux de bord des EHPAD

Session choisie
(cocher une case)

mardi 6 février 2024
de 9h30 à 17h00

lundi 18 novembre 2024
de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 625 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription confirmée est définitive mais le remplacement d'un participant peut être demandé.

Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la plate-forme de vidéo-conférence**.

Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants () x 625 euros = euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet